



Office de la prévoyance sanitaire

Résumé

Prévention et promotion de la santé adaptées aux personnes migrantes : analyse des besoins dans le canton de Saint-Gall

Etat des lieux

Dans le canton de Saint-Gall, la part d'étrangers représente 21,6 % de la population (état à fin 2009). Parmi eux, les trois nationalités les plus représentées sont les Allemands (19,6 %), les Serbes/Monténégrins/Kosovars (19,2 %) ainsi que les Italiens (13,0 %). L'analyse des besoins est ciblée sur les groupes défavorisés au sein de la population migrante et partant, sur les relations complexes entre la migration et le milieu social.

Divers projets (comme MigesBalù) et structures (comme le service Santé et Intégration de Caritas Saint-Gall, le centre de compétences Intégration du canton, les services régionaux spécialisés dans les questions d'intégration et les réseaux de la population migrante) conçus pour ouvrir les offres existantes aux migrants sont déjà en place. L'analyse doit contribuer à élargir l'accès à ces offres avec le concours des acteurs existants. Il convient non seulement de mieux cerner les actions à entreprendre pour continuer d'optimiser les programmes cantonaux de prévention et de promotion de la santé, mais aussi de trouver des solutions innovantes pour rationaliser l'utilisation des ressources disponibles et mettre davantage en réseau les acteurs existants.

Méthodologie

Les programmes et les axes thématiques suivants ont été délimités : a) programme « Kinder im Gleichgewicht [Enfants à leur poids d'équilibre] », b) programme de mammographie « donna », c) activités du canton en matière de prévention du tabagisme, d) hygiène dentaire chez les enfants et e) activités du canton en matière de VIH/MST. Il était notamment intéressant d'examiner ce que couvrent déjà ces programmes et quelles lacunes ils présentent et d'investiguer si – et selon quelles modalités – ils sont pleinement accessibles aux populations migrantes.

Quinze experts des services et des institutions impliqués ont été interviewés par téléphone afin d'évaluer la pratique actuelle en matière d'égalité des chances. Par ailleurs, huit experts des services régionaux spécialisés dans les questions d'intégration ont été interviewés par téléphone sur les moyens d'atteindre la population migrante. Enfin, deux groupes de discussion composés de représentants de la population migrante ont été chargés d'évaluer les programmes existants et de faire des propositions pour la planification ultérieure. Les données ont été évaluées dans le cadre d'une analyse de contenu récapitulative. Les groupes d'experts et de discussion ont débattu des recommandations énoncées dans le rapport.

Mandant : Office de la prévoyance sanitaire du canton de Saint-Gall

Mise en œuvre : Eva Soom Ammann et Corina Salis Gross (Public Health Services Sàrl)

Résultats et recommandations

L'analyse a montré qu'il convenait de créer une structure transversale regroupant les services et le programme afin de mettre en réseau les personnes clés et les spécialistes ayant l'expérience du travail relationnel et hors murs dans le contexte de la migration et de les rendre accessibles au-delà de leur champ d'activité propre. Les formes existantes de collaboration avec les migrants (aussi bien via les organisations de migrants que via les personnes clés) doivent être systématisées aussi bien au niveau cantonal que communal. Pour informer les migrants, il convient de soigner la diffusion d'informations thématiquement vastes, accessibles au plus grand nombre et hors murs. Le canton devrait surtout émettre des recommandations de base, renforcer sa mise en réseau avec les communes et stimuler le partage des bonnes pratiques régionales ou portant sur des thèmes spécifiques. Il convient également de réfléchir à la mise en place d'un système d'incitations.

Les recommandations formulées dans le rapport intègrent quatre principes :

1. Ouvrir, élargir ou introduire des offres de prévention ou de promotion de la santé – selon un processus participatif – idéalement au moyen d'un nouvel instrument systématique à créer ;
2. Diffuser (et non attendre que les intéressés viennent chercher) une information se voulant thématiquement vaste, récurrente et la plus relationnelle possible ;
3. Prendre également en compte, au-delà de l'information, des mesures visant à modifier le comportement des personnes concernées ou des personnes de référence et à faire changer les normes dans les groupes à travers un accompagnement à plus long terme et les réseaux de pairs ;
4. Créer dans chaque programme une offre hors murs, autrement dit conserver, développer ou recréer ce qui existe déjà.

Suite des travaux

Les résultats et les recommandations de l'analyse des besoins seront passés au crible avec le centre de compétences Intégration du canton de Saint-Gall. A cet égard, la collaboration de l'office de la prévoyance sanitaire avec ce centre et les services régionaux spécialisés dans les questions d'intégration doit être encore

renforcée au niveau des rôles, des fonctions et de la coordination. En outre, la collaboration du département de la santé publique du canton avec le service Santé et Intégration de Caritas Saint-Gall nécessite un certain nombre d'adaptations qui sont à l'étude. Enfin, les recommandations émises dans le rapport seront, si nécessaire, directement reprises dans la planification et la mise en œuvre de programmes et de projets.